

L'Économie Sociale et Solidaire dans la métropole rennaise

CHIFFRES CLÉS 2021

Les 30 000 emplois relevant de l'économie sociale et solidaire dans Rennes Métropole représentent 12% de l'emploi salarié au 31/12/2021 – ou 15,5% de l'emploi salarié privé. Peu implantées en zones d'activités économiques (33% des emplois), les activités de l'ESS sont davantage présentes dans les zones mixtes et résidentielles. Cette implantation hors ZAE s'explique par la forte présence de l'ESS dans l'économie présentielle et par la typologie des secteurs les plus employeurs : les activités bancaires et d'assurance, l'action sociale, l'enseignement et la formation concentrent la moitié des emplois.

Entre 2015 et 2021, les effectifs salariés des entreprises de l'ESS ont progressé de plus de 2 000 emplois, soit une hausse de 8%. Ces hausses d'effectifs s'observent essentiellement dans les secteurs de l'aide à la personne, de l'hébergement médico-social et social, de la santé et de l'enseignement privé. Quelques secteurs d'activité perdent des emplois, en particulier les activités bancaires et d'assurance ainsi que les arts et le spectacle vivant.

93% des 9 800 établissements de l'ESS sont des associations. Malgré le faible nombre de coopératives, de fondations et de mutuelles, celles-ci concentrent un quart de l'emploi salarié. La grande majorité des établissements sont non-employeurs : environ 2 000 établissements emploient 1 salarié ou plus et 7 800 sont des structures non-employeuses. Le nombre important d'associations non-employeuses et la variété de leurs activités reste néanmoins un marqueur de la vitalité sociale et culturelle de la métropole rennaise.



Près de
30 000
emplois salariés



soit 12 % de
l'emploi salarié
de Rennes
Métropole

Finance/
assurance,
action sociale et
enseignement
privé
= **50 %**
des emplois
de l'ESS



67 % des emplois
de l'ESS sont localisés
dans le tissu urbain mixte

Plus de **2 000** emplois
ont été créés entre 2015
et 2021 (+ 8%)



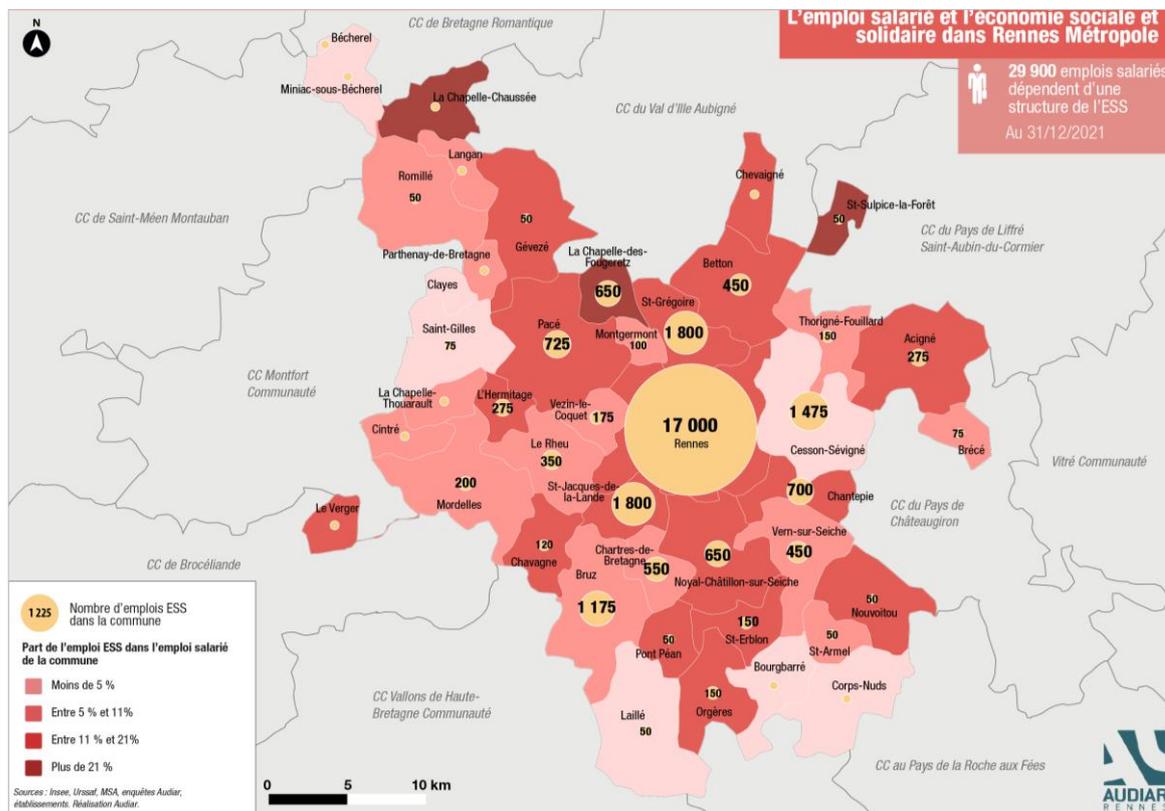
9 800
établissements,
dont 2 000
employeurs

75 % des
établissements
employeurs sont
des associations



Sources : Insee, Urssaf, MSA, retraitements Audiar.

1. Localisation de l'emploi dans Rennes Métropole

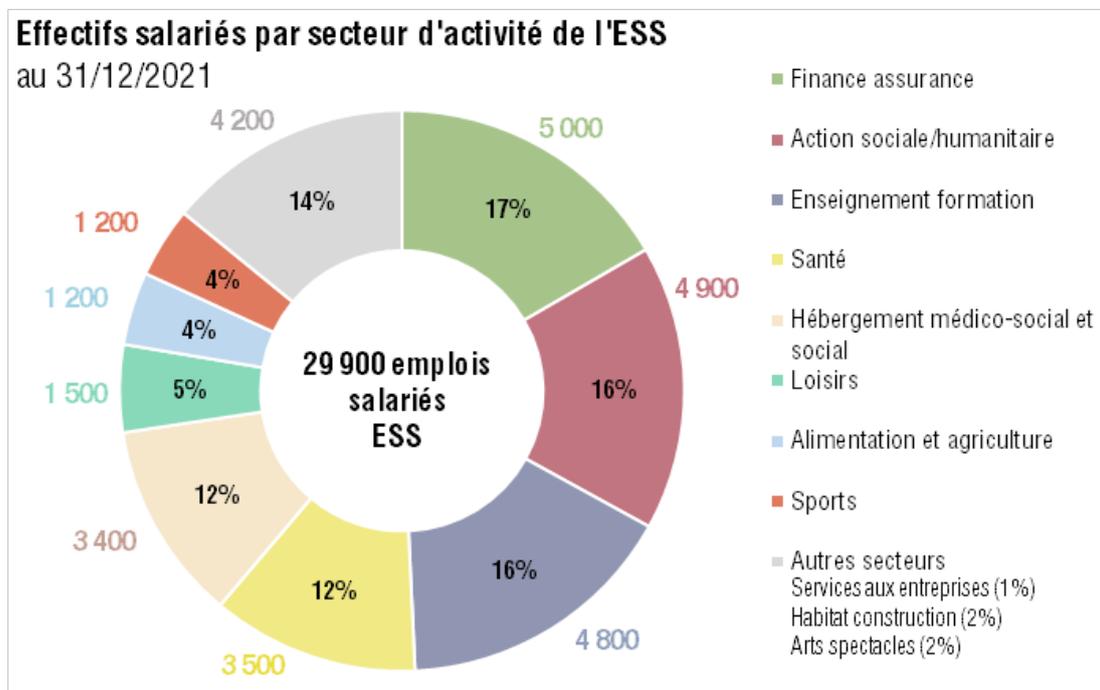


Près de 30 000 emplois dépendent de l'Économie Sociale et Solidaire au 31/12/2021 dans Rennes Métropole. 75% de ces emplois sont localisés dans l'une des cinq communes du cœur de métropole¹ dont 57 % dans Rennes. Ces

33 % des emplois relevant de l'ESS sont implantés en zone d'activités économiques (ZAE). C'est relativement peu en comparaison des emplois privés de l'économie dite « traditionnelle », ces derniers étant à 70% implantés en ZAE dans Rennes Métropole et à 65% en moyenne dans le département. Les entreprises sociales et solidaires sont nombreuses à exercer une activité appartenant à la sphère présentielle : aide à la personne, enseignement, sports, loisirs, santé. Or, ces secteurs d'activité sont plus fréquemment implantés dans le tissu urbain hors zone d'activité économique.

¹ Le cœur de métropole est composé des communes de Cesson-Sévigné, Chantepie, Saint-Grégoire, Saint-Jacques-de-la-Lande et Rennes

2. Répartition des effectifs salariés par secteur



Cinq secteurs d'activité cumulent près de 75% des effectifs salariés de l'ESS de la métropole rennaise.

La finance-assurance emploie 5 000 salariés (17% de l'emploi). Quelques grandes banques et assureurs mutualistes sont les plus grands employeurs ESS de ce secteur : Crédit Agricole, Crédit Mutuel Arkéa, Groupama, Banque Populaire Grand Ouest, la Caisse d'Épargne, la MGEN.

L'action sociale/humanitaire regroupe 4 900 actifs. Les associations d'aide à domicile forment la majeure partie des effectifs de ce secteur. On y trouve notamment des associations comme Adapei 35, ASSIA, Handicap Service 35, ADMR, Pep Bretil'Armor.

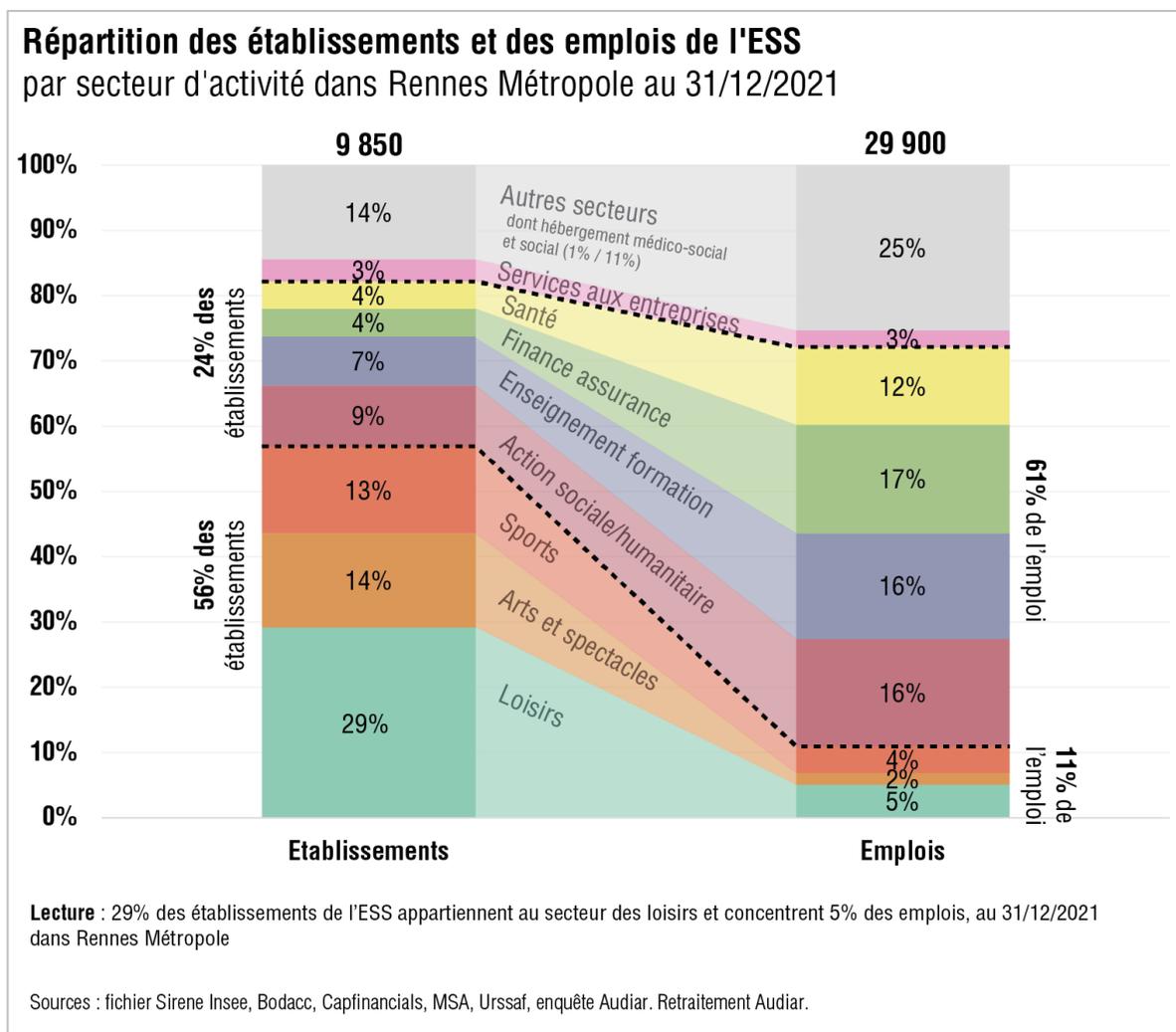
L'enseignement et la formation disposent d'un personnel de 4 800 salariés. Les organismes de gestion des organismes catholiques (enseignement pré-primaire, primaire et secondaire) regroupent plus de la moitié des effectifs salariés. Les organismes d'enseignement supérieur (Rennes School of Business, enseignement supérieur catholique) concernent plusieurs centaines de salariés. On recense en outre le CLPS, Askoria et Aftral parmi les autres structures de formation continue d'adultes sous forme associatives.

La santé dans l'ESS (3 500 salariés) se structure autour de quelques grands établissements : la Clinique Mutualiste la Sagesse, le centre Eugène Marquis, le centre régional de gériatrie UGECAM, le pôle de santé Saint-Hélier ou encore la clinique Saint-Yves.

Enfin, l'hébergement médico-social et social réunit 3 400 salariés dans des résidences pour personnes âgées, des foyers pour les personnes handicapées ou les adultes et enfants en difficulté.

Les 25% restants de l'emploi sont répartis parmi d'autres plus petits établissements employeurs à l'exception de certaines PME ou associations disposant de plus de 200 salariés : Ressources T (Envie 35), Cercle Paul Bert, Bretagne Ateliers.

3. Description des établissements



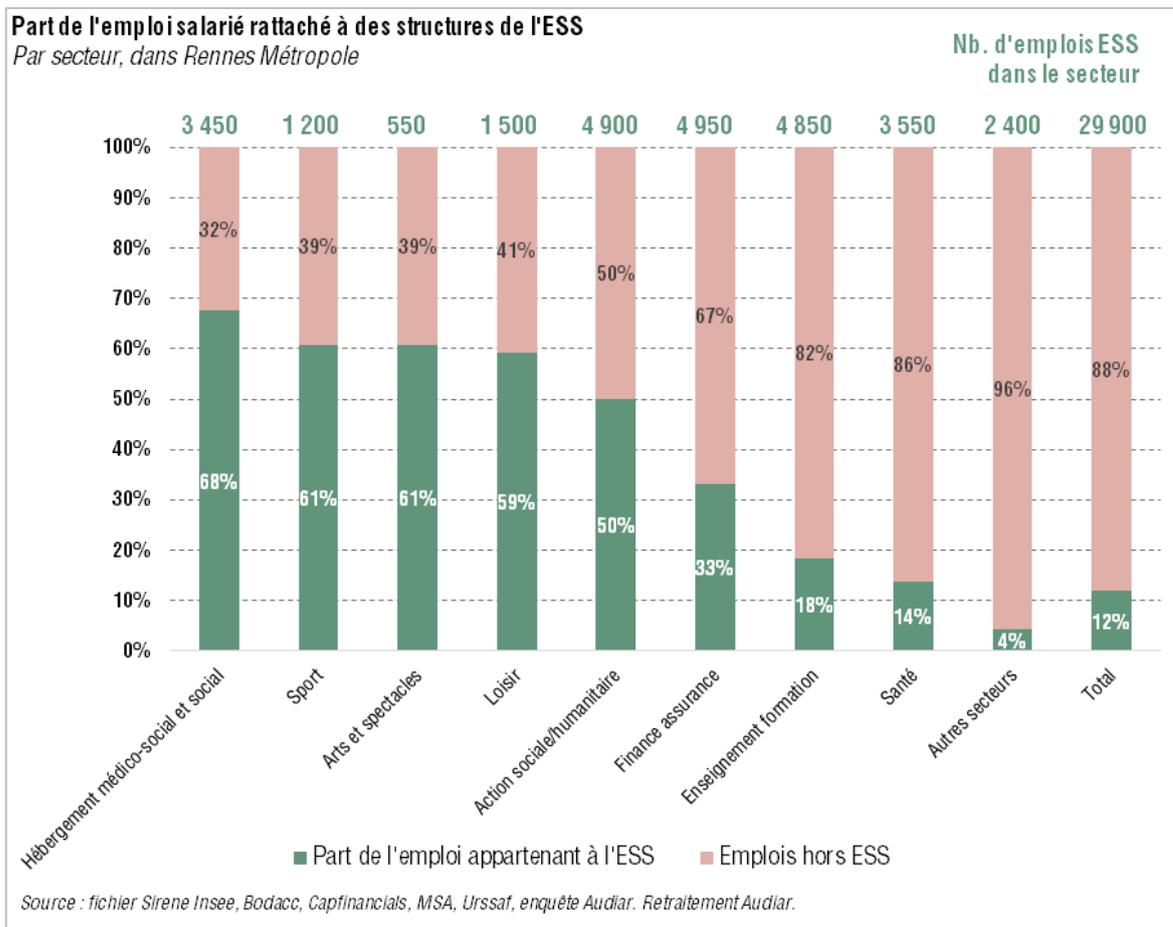
Plus de 9 800 établissements de la métropole rennaise appartiennent au champ de l'économie sociale et solidaire, dont environ 2 000 sont employeurs.

Trois secteurs regroupent 56% des établissements relevant de l'ESS (5 600) : les activités de loisir, les arts et spectacles, les activités sportives. Ces établissements sont pour la plupart des associations sans salarié, ce dont témoigne leur faible poids dans l'emploi (11%). Les très nombreuses associations culturelles, de loisirs et sportives non-employeurs demeurent néanmoins des marqueurs du dynamisme culturel et social de la métropole.

24% des établissements – employeur ou non – exercent une activité dans la santé, la finance/assurance, l'enseignement formation ou l'action sociale. Parmi ces 2 400 établissements, environ 650 sont employeurs et concentrent 61% des emplois appartenant à l'ESS.

L'hébergement médico-social et social compte moins d'une centaine d'établissements (1%), mais regroupe un nombre important d'emplois salariés de l'ESS (11%).

4. Poids de l'ESS dans l'emploi salarié par secteur



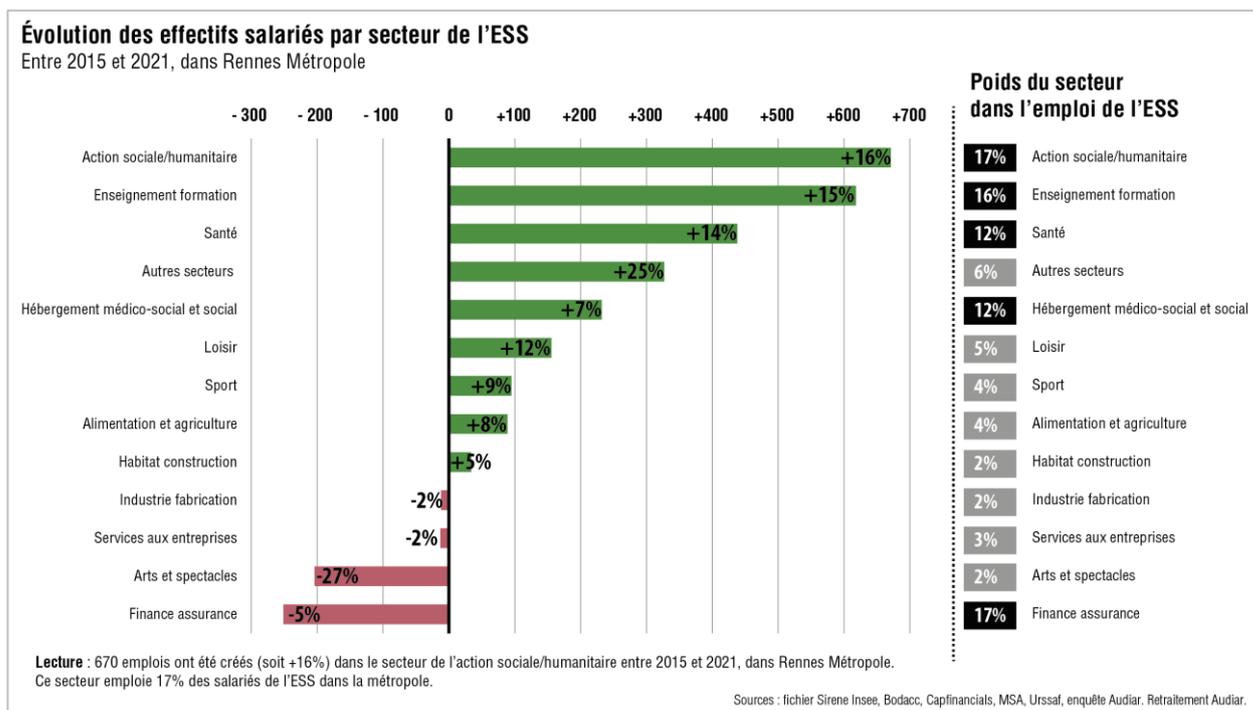
L'ESS concentre 11,8% des emplois salariés – privés et publics – localisés dans Rennes Métropole. Cette part s'élève à 15,5% si l'on observe uniquement l'emploi salarié privé.

Selon les secteurs, la part de l'emploi dans l'ESS varie fortement :

- Cinq secteurs d'activité sont majoritairement composés d'effectifs salariés issus de l'ESS : il s'agit de l'hébergement médico-social et social, du sport et loisir, des arts et spectacles vivants, de l'action sociale et humanitaire (aide à domicile),
- L'ESS est également structurante, mais dans une moindre mesure, dans trois autres secteurs :
 - la finance et assurance grâce aux emplois dans les banques mutualistes ;
 - l'enseignement et la formation par le biais des emplois comptés dans les organismes de gestion de l'enseignement catholique ou la formation continue ;
 - La santé avec quelques grands établissements employeurs.
- Les emplois dépendant de l'ESS sont davantage diffus dans les autres secteurs d'activités et représentent 4% de l'emploi salarié,

5. Évolution de l'emploi dans l'ESS

Les effectifs salariés appartenant à l'ESS ont progressé de plus de 2 100 emplois entre 2015 et 2021, soit une hausse de 8% dans la métropole rennaise. Cette hausse est de +13% pour l'ensemble des effectifs salariés privés de la métropole. Les secteurs très créateurs d'emplois dans la métropole rennaise entre 2015 et 2021 sont majoritairement constitués hors du champ de l'ESS : le numérique, les services aux entreprises, les commerces et l'hébergement-restauration, la construction.



Les effectifs salariés ont progressé dans huit secteurs de l'ESS (+2 700) et diminué dans quatre secteurs (-600).

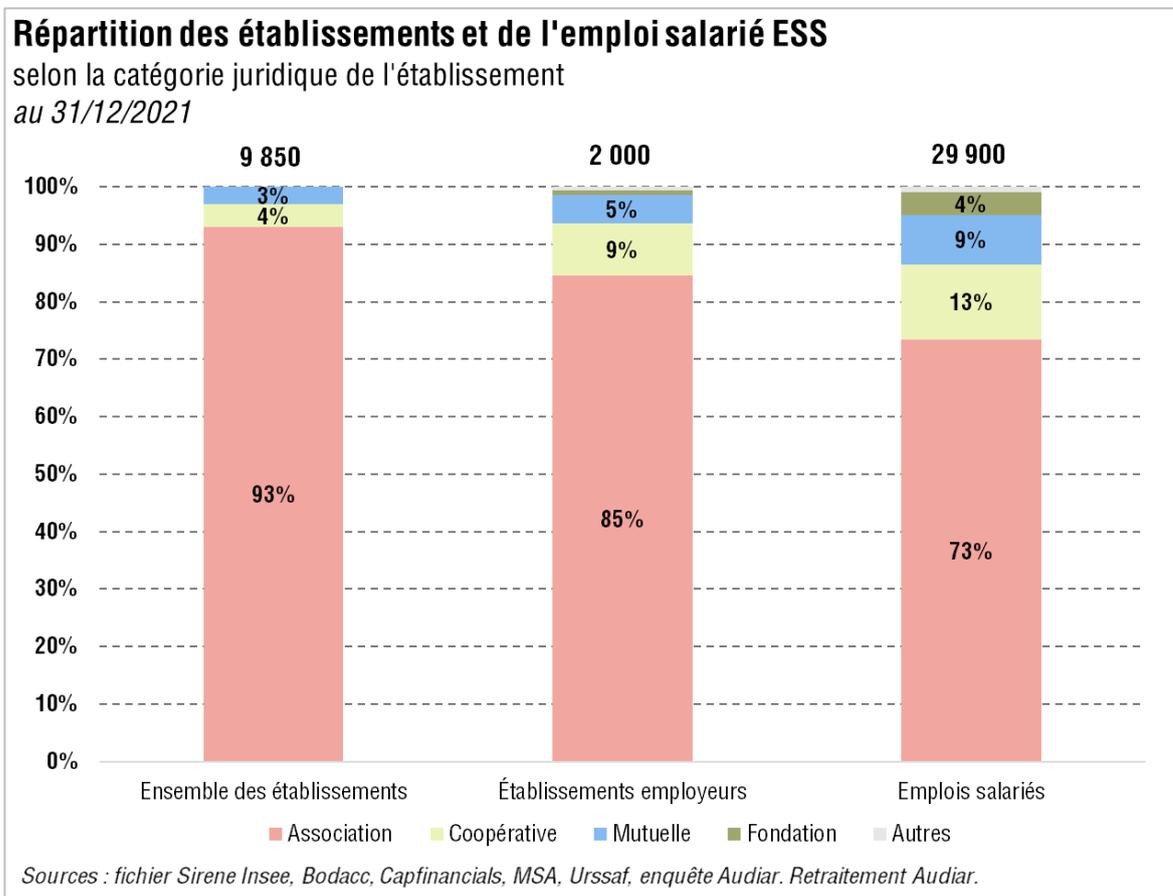
Les services à la personne (aide à domicile, action sociale), l'enseignement et la formation, la santé et l'hébergement médico-social et social sont les secteurs les plus créateurs d'emplois solidaires dans le territoire. Leurs effectifs ont augmenté de près de 2 000 salariés entre 2015 et 2021. Parmi les créations d'emplois dans les « autres secteurs », on note des créations de postes dans le commerce (Biocoop Scarabée) et les écoactivités (Tribord, EBS le Relais Bretagne, Ressources T).

Deux secteurs perdent plus de 200 emplois entre 2015 et 2021. Les activités de la finance et de l'assurance relevant de l'ESS perdent 5% de leurs effectifs, soit une évolution égale à la moyenne nationale (que les acteurs économiques appartiennent ou non à l'ESS).

Les pertes d'emplois sont proportionnellement plus importantes dans les structures des arts, des spectacles vivants et de la gestion de salles de spectacles (-200 salariés, soit -27% dans ce secteur). Rennes Métropole n'est pas un cas particulier : au niveau national, 66 000 salariés travaillaient dans le secteur des arts et du spectacle vivants en 2021 contre 84 000 en 2015, soit une baisse de 22% en 6 ans – sans distinguer l'ESS du reste de l'économie. Ce secteur n'a par ailleurs toujours pas reconstitué la totalité de ses effectifs de la période pré-covid (70 000 en 2019, 56 500 en 2020 et 66 000 en 2021). Localement, les baisses d'effectifs ne concernent pas d'établissement en particulier ; elles se répartissent parmi les associations culturelles (arts, musiques), les compagnies de théâtre.

Les effectifs de l'ESS dans l'industrie stagnent depuis 2015 dont le principal employeur est Bretagne Ateliers. Le constat est identique pour les services aux entreprises où sont identifiés les groupements d'employeurs et des structures d'accompagnement tel qu'Élan créateur, l'association BUG ou la BGE d'Ille-et-Vilaine.

6. Les catégories juridiques de l'ESS



La grande majorité des établissements de l'ESS sont des associations (93%). Les coopératives, mutuelles et fondations ne représentent que 7% des établissements, mais rassemblent pourtant 22% de l'emploi dans l'ESS de la métropole.

La distribution des établissements parmi les différentes catégories juridiques varie fortement selon le secteur d'activité. Les structures bancaires et d'assurance sont essentiellement des mutuelles et des coopératives tandis que les structures d'aide à la personne, l'hébergement médico-social et social, la santé ne sont presque qu'exclusivement des associations.

Unités légales et années d'activité

Environ 1700 unités légales de l'ESS embauchant au moins un salarié sont recensées dans Rennes Métropole au 31/12/2021. Les acteurs économiques employeurs de l'ESS appartiennent à des unités légales plus anciennes que dans le reste de l'économie : environ 91% des unités légales de l'ESS de la métropole ont plus de 5 ans d'activité, contre en moyenne 76% pour l'économie dite « traditionnelle ».

Note : L'unité légale est une entité juridique de droit public ou privé qui peut posséder plusieurs établissements. Un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'unité légale.

7. Méthodologie

Périmètre de l'ESS

Le périmètre utilisé dans cette note pour définir l'ESS est délimité par les quatre catégories juridiques suivantes : associations, fondations, mutuelles, coopératives. Les structures n'appartenant pas à l'une de ces catégories juridiques, mais se réclamant de l'économie sociale via l'agrément ESUS ont été ajoutées (loi relative à l'ESS de 2014).

Sources utilisées pour estimer l'emploi salarié

Les emplois des établissements sont estimés selon une méthode de l'Audiar, basée sur plusieurs sources : les fichiers Sirene et unités légales de l'Insee, les données sur l'emploi fournies par l'Urssaf et la MSA. L'Audiar a retravaillé ces fichiers afin de corriger les « effets sièges sociaux » si l'ensemble des salariés d'une entreprise sont comptabilisés dans une commune alors qu'ils devraient être répartis dans d'autres établissements secondaires situés dans d'autres communes.

Géolocalisation de l'emploi

Les établissements sont géolocalisés automatiquement et obtiennent un score de fiabilité. En dessous d'un certain seuil, les établissements sont replacés manuellement. C'est notamment le cas pour les entreprises situées en zone d'activité économique. Cette géolocalisation fine de l'emploi permet une analyse infracommunale fiable.

